Les personnels mobilisés du Lycée Maurice Utrillo réunis en Assemblée Générale ce jeudi 7 février 2019 ont décidé ce matin de se mettre en grève en suivant le mouvement de grève reconductible lancé hier dans différents établissements.

Cette décision est motivée par notre totale opposition aux différentes réformes qui touchent le secondaire général et professionnel et qui auront des conséquences désastreuses :

Baisse de la DHG (Dotation Horaire Globale)

Suppression de postes (au lycée Maurice Utrillo, plus de LV3 et des options fortement menacées) Suppression des filières dans le général qui impose un tri social dès la seconde

La réforme du Code de l'Education qui cherche à sanctionner notre liberté d'expression vis-à-vis de l'institution (Art. L. 111-3-1)

Disparition des CIO (Centres d'Information et d'Orientation)

L'orientation va reposer exclusivement sur les professeurs principaux qui ne sont pas formés à assurer cette responsabilité

Un baccalauréat qui devient local avec des épreuves de contrôle continu et la prise en compte des notes des bulletins (au total une vingtaine d'épreuves)

Une sélection sur Parcoursup d'autant plus géographique qui va entrainer une forte discrimination envers les élèves du 93

Une présence policière et sécuritaire accrue dans les établissements (nomination d'un gendarme en tant que proviseur adjoint au lycée Maurice Utrillo)

Une réduction des moyens humains au sein des établissements (Assistants d'éducation, Assistant pédagogiques, Assistantes.s Sociales.aux, infirmiers.ières)

Une augmentation des effectifs par classe (+ de 30 élèves)

Une 2^{ème} heure supplémentaire obligatoire (les heures supplémentaires étant payées 25% de moins que les heures statutaires).

Une absence de vraie concertation sur ces différentes réformes et sur leur mise en place au sein des établissements

Face à ces conséquences désastreuses, nous exigeons les actions suivantes :

Une abrogation, ou à minima, un moratoire sur les différentes réformes du secondaire, général, technologique et professionnel

Une véritable consultation avec tous les personnels de l'éducation nationale sur une possible réforme du secondaire.

Une augmentation des moyens humains, éducatifs, sociaux et de sante au sein des établissements. Une véritable politique de l'éducation prioritaire.

Une baisse des effectifs par classe et le maintien des heures en demi-groupe.

Le Refus de toute heure supplémentaire obligatoire.

Face au refus de l'institution d'entendre nos inquiétudes et nos revendications, nous avons l'intention de soutenir les autres établissements, en nous associant au mouvement reconductible.